



OFFRE D'EMPLOI

L'administration régionale Kativik (ARK), organisme supramunicipal ayant compétence sur le territoire situé au nord du 55^e parallèle, est actuellement à la recherche d'une personne motivée et dynamique qui souhaite entrer au service de Tamaani, fournisseur d'accès Internet de l'ARK, sous la supervision du directeur adjoint de l'ARK pour Tamaani.

COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN (POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN)

Le coordonnateur ou la coordonnatrice des opérations sur le terrain s'occupe du réseau physique, de la gestion des installations et des aspects du travail sur le terrain du service Internet public de l'ARK. Cette personne doit être hautement qualifiée dans tous les aspects de l'entretien d'un réseau de distribution Internet, depuis les bureaux centraux des collectivités jusqu'aux locaux des clients commerciaux et résidentiels. Elle est responsable de l'entretien en tant que tel de l'équipement actif, des stocks de pièces de rechange et du personnel nécessaire à leur gestion.

Sous la supervision du directeur adjoint de l'ARK pour Tamaani et du Service administratif, le coordonnateur ou la coordonnatrice des opérations du réseau assume les obligations suivantes :

- Supervision des réseaux physiques des collectivités, notamment les éléments suivants :
 - Réseau en fibre optique;
 - Câblage Ethernet en cuivre;
 - Câblage coaxial pour les connexions de type RF (distribution de la télévision par câble et satellite);
 - Antennes paraboliques et équipement connexe;
- Gestion et exploitation des installations de réseau, notamment :
 - « bureaux centraux » (parfois dans des « baraques techniques »);
 - centre(s) de données et installations de colocation;
 - stations terrestres (installations satellites);
- Gestion des techniciens des opérations de terrain (actuellement 5 techniciens), hautement qualifiés en déploiement de nouvelles sections, entretien, mise à niveau et/ou réparation des sections existantes des réseaux, en fonction des besoins;
 - Gestion des entrepreneurs supplémentaires pouvant être nécessaires pour les déploiements plus conséquents;
 - Gestion de certains aspects physiques du centre des opérations du réseau et/ou de l'équipement connexe;
 - Collaboration avec le coordonnateur ou la coordonnatrice des opérations de réseau et son personnel dans les domaines suivants :
- Supervision des réseaux physiques des collectivités, notamment les éléments suivants :
 - Projets;
 - Exploitation quotidienne du réseau;
 - Contribution aux renseignements permettant de documenter le réseau en général et de maintenir les dossiers à jour;
 - Entretien et mise en œuvre des processus d'exploitation du réseau (gestion des changements, billets de dépannage, transferts des dossiers au niveau hiérarchique suivant, mises à niveau, mises à jour, etc.);
- Formation technique des représentants du service à la clientèle, du personnel d'exploitation du réseau et des agents locaux (entre 14 et 20 agents locaux);
- Production de rapports sur les opérations sur le terrain et l'avancement des services à la clientèle et de gestion (activités continues, détail des pannes, réparations, durée estimée des réparations, etc.);
- Documentation et disponibilité des travaux, processus, lignes directrices récurrents;
- Commande des pièces de rechange, etc.;
- Élaboration des contrats de soutien, le cas échéant;
- Assistance relativement aux aspects techniques du développement de produits;
- Assistance et transfert des connaissances relatives au réseau à la section des TI, en fonction des besoins;
- Toute autre tâche connexe demandée par le directeur adjoint des services Internet.

QUALIFICATIONS

- Compter de trois à cinq années d'expérience pertinente dans l'exploitation de réseaux auprès d'un fournisseur de services Internet ainsi que dans la gestion de personnel, de projets, de programmes, de services et de processus;

** Tout employé est admissible aux avantages nordiques prévus pour un employé sans personne à charge. Un employé ayant des personnes à charge est admissible à des avantages nordiques pour son conjoint ou sa conjointe et ses personnes à charge.*

L'ARK adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Par conséquent et conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions peuvent varier, afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

